

UNE TROUVAILLE



I
M. Fabien.—Quelle déveine, Charlot; il pleut et tu vas être trempé...



II
... J'ai une idée, je vais casser une de ces branches et, avec celle que tu as déjà, je vais t'empêcher d'être mouillé.



III
Charlot ne fut pas mouillé... il trouva même cela très amusant.

CHANSON

Les marins ont dit aux oiseaux de mer :
Nous allons bientôt partir en Islande,
Quand le vent du nord sera moins amer,
Et quand le printemps fleurira la lande.

Et les bons oiseaux leur ont répondu :
Voici les mugnets et les violettes,
Les vents sont plus doux ; la brume a fondu,
Partez, ô marins, sur vos goélettes.

Vos femmes ici prient à genoux.
Elles vous seront constamment fidèles.
Nous voudrions bien partir avec vous,
S'il ne valait pas mieux rester auprès d'elles.

Nous parlerons de votre retour ;
Nous dirons les gains d'une pêche heureuse,
Et comment la nuit et comment le jour,
Comment votre cœur bat sous la vareuse.

Et nous les ferons renaitre à l'espoir,
Tandis que, les yeux tournés vers le pôle,
Elles s'en viendront, au tomber du soir,
Pleurer deux à deux sur les bancs du môle.

CHARLES LE GOFFIC.

LES CULTIVATEURS

A la suite de la conquête de la Gaule par les Francs, les colons et les esclaves passèrent à l'état de serfs, attachés à la glèbe ou terre qu'ils cultivaient privés de droits politiques, "taillables et corvéables à merci".

Le moyen âge améliora la situation des ouvriers ruraux. La terre resta la propriété du seigneur, mais le serf pouvait en avoir la jouissance ou usufruit et disposer librement de ses profits, après qu'il avait acquitté ses redevances qui étaient généralement fort élevées.

A l'époque des croisades, les propriétaires féodaux, à court d'argent, émancipèrent leurs serfs moyennant finances, et par son ordonnance de 1315, Louis X, le Hutin, affranchit tous les serfs du domaine royal.

Par contre, l'Église ne favorisa pas l'émancipation des paysans. A la veille de 1789, le chapitre de Saint-Claude avait encore des serfs.

La peste de 1348 et la guerre de Cent ans dépeuplèrent et ravagèrent les campagnes, dont les habitants se révoltèrent. Ce fut la Jacquerie.

La misérable condition des cultivateurs s'améliora sous les règnes de Charles VII et de Louis XII, mais tourna au pire à l'époque des guerres de religion.

Par de sages mesures, Henri IV et son ministre Sully rétablirent la paix et la prospérité dans les campagnes, et selon le mot d'un contemporain, les paysans "avaient leurs meubles, les provisions nécessaires et couchaient dans leur lit".

Sous Louis XIV et Louis XV, la classe agricole souffrit plus particulièrement de l'énormité de l'impôt, et des lois qui interdisaient la circulation du vin et du blé.

Il y eut d'effroyables famines au XVII^e et au XVIII^e siècle ; les paysans de régions fertiles furent réduits à brouter l'herbes des champs et à dévorer les bêtes mortes.

Vers la fin du règne de Louis XVI, grâce à l'économie des paysans, un tiers de la propriété territoriale avait déjà passé entre leurs mains.

Affranchis par la Révolution de 1789 des charges féodales et des barrières intérieures, les paysans purent facilement devenir propriétaires à la suite de la vente des biens nationaux et du partage des biens communaux.

La République de 1848 acheva l'émancipation de la classe agricole, en accordant le droit de vote à l'universalité des citoyens français.

Grâce à la diffusion de l'instruction, à la création de nouvelles voies de

communication et de nouveaux moyens de transport, grâce aussi à la fondation de fermes écoles, le paysan s'est initié aux méthodes scientifiques de culture et d'élevage ; il n'éprouve plus aujourd'hui aucune répugnance à employer les machines agricoles perfectionnées.

Depuis un demi-siècle, d'immenses terrains incultes ou malsains ont été défrichés, assainis, les huttes en torchis, aux ouvertures rares et couvertes en chaumes où logeaient autrefois les misérables ouvriers des champs, ont fait place à des habitations salubres, souvent confortables, où vivent en toute sécurité et dans l'aisance de robustes et laborieux travailleurs, qui n'ont rien de commun avec le malheureux déguenillé, famélique et craintif dont La Bruyère nous a laissé le désolant portrait.

V.

PAS DE BASE

Le père.—Tu devrais être économique.

Le fils.—Je le sais, mais en ce moment je n'ai pas un seul sou à économiser...

AU COMITÉ CENTRAL

Biff.—Quelle est à cette élection-ci le point principal ?

Tiff.—La question de fonds, comme d'habitude.

TOUJOURS PROFESSIONNEL

Le médecin.—Bonjour M. Latouche. Que puis-je faire pour vous ?

Latulippe.—Je suis venu pour... oui pour... enfin c'est pour vous demander la main de votre fille.

Le médecin.—Hum ! Comment est l'appotit ?

Latulippe.—Pas trop bon.

Le médecin.—Et le pouls ?

Latulippe.—Très rapide quand... quand je suis avec elle. Très faible autrement.

Le médecin.—Des palpitations ?

Latulippe.—Affreusement quand je pense à elle.

Le médecin.—Très bien. Prenez ma fille. Cinq dollars pour la consultation. Vous serez bientôt guéri.

ÇA CHANGE L'AFFAIRE

L'auteur.—Ma comédie en trois actes a-t-elle l'air de plaire à vos associés ?

Le directeur de théâtre.—Les trois membres du comité de lecture l'ont lue et sont d'opinion qu'elle fera très bien avec un acte de moins.

L'auteur.—Ce n'est pas trop mal.

Le directeur.—Seulement chacun d'eux est d'opinion différente sur l'acte à enlever.

D'ARRANGEMENT

L'IRRITABLE MONSIEUR.—Vous m'en direz tant, Monsieur, que je vais finir par prendre la mouche ?

LE CALME.—Si c'est celle qui est tombée dans mon bock, je vous en serai infiniment obligé.

TROP DISPENDIEUX

Ninette.—Nous avons le plus charmant petit club de whist qu'on puisse rêver. Il y avait une règle par laquelle une amende d'un sou était imposée pour chaque parole prononcée sans nécessité.

Fabien.—Très ingénieux, cela.

Ninette.—Aussi combien je regrette de ne plus y appartenir !

Fabien.—Vous n'en êtes plus ?

Ninette.—Non, papa a dit qu'il n'était pas assez riche pour me le permettre.

OBSERVATION

Le succès veut dire travail ardu ; l'insuccès aussi.